



# Projet Pédagogique ACCUEIL DE LOISIRS ET POLE ADOS

Mise à jour le 15 décembre 2023

❖ Situation initiale .....	2
▪ Présentation de l'association .....	2
▪ Les éléments relatifs au territoire d'action .....	3
• Le projet éducatif .....	3
• Les objectifs pédagogiques de l'équipe .....	4
❖ Fonctionnement du centre .....	6
Le public .....	6
Les locaux .....	6
Les horaires .....	7
Les services proposés .....	7
1. Accueil périscolaire .....	7
2. Accueil du mercredi .....	8
3. Accueil durant les vacances scolaires .....	9
4. Accueil Pole ado .....	11
Les tarifs .....	14
Présentation de l'équipe d'animation .....	16
Les différentes méthodes pédagogiques .....	17
Relations entre les différents acteurs éducatifs .....	18

## ❖ Situation initiale

### ▪ Présentation de l'association

Fondée en 1989, l'association est issue de la volonté de parents d'organiser un temps d'accueil périscolaire sur la commune de Venoy.

L'association a été fondée par des parents d'élèves et est animée par la volonté de transmettre les valeurs de la République aux enfants : liberté, égalité, fraternité, laïcité et le refus de toutes les discriminations.

Appuyé depuis le début par la Mairie de Venoy, ce projet s'inscrit dans le cadre du projet éducatif territorial.

Le but est de créer un service d'accueil collectif de mineurs au sein de notre territoire. Cette structure prend appui sur l'association déjà existante, et en étend les services afin de proposer une solution complète d'accueil aux familles de Venoy et des communes environnantes.

L'association des Marmousets propose plusieurs services. Sur les périodes scolaires, un accueil périscolaire le matin et le soir (avant et après l'école) et un accueil sur le temps du mercredi et des vacances scolaires en journée ou demi-journée avec ou sans repas.

L'association des Marmousets est composée d'un bureau qui se compose comme suit :

Marie BOULORE, Présidente  
Mathieu VANDENABEELE, Vice président  
Mathilde ZACCARDI , trésorière  
Jennyfer VAILLANT trésorière adjointe  
Aurélie GUENEAU ,Secrétaire  
Anne Cécile BEL, secrétaire adjointe

L'Accueil des Marmousets est une association loi 1901 soutenue par la Commune de Venoy et agréée par Jeunesse et Sports (Direction départementale de la cohésion sociale de l'Yonne), la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Mutualité Santé Agricole (MSA) et le Conseil général (service de la protection maternelle et infantile).

Le but de l'association est de proposer des services aux enfants et adolescents de 3 à 17 ans. Un accueil pour les moins de 3 ans est possible, sur demande particulière .

## ▪ **Les éléments relatifs au territoire d'action**

La commune de Venoy se distingue par sa position périurbaine, dans une zone traversante. Son école accueille environ 180 enfants de la petite section au CM2. Les familles situées sur la commune travaillent pour la plupart sur Auxerre ou ses alentours, mais la position stratégique de Venoy face aux grands axes routiers (A6, N77, N6...) facilite les déplacements professionnels plus lointains. Outre l'école, la commune dispose d'un tissu associatif fort (X associations) et plus particulièrement pour les activités sportives et pour le travail en réseau des assistantes maternelles. En revanche, peu d'association locales se recentrent sur les activités socioculturelles, et encore moins à destination des enfants.

La compétence enfance / jeunesse n'étant pas déléguée au niveau intercommunal, le village de Venoy a toute légitimité à proposer ses solutions propres.

La commune de Venoy dispose d'un bon nombre d'installations sportives et culturelles qui offrent une multitude de service aux habitants de la commune. Nous pouvons lister notamment des terrains de tennis, des terrains de football qui peuvent être accessible au grand public. Également une salle des fêtes, des salles de réunions qui peuvent être louées par les habitants de la commune.

## • **Le projet éducatif**

Respectueuse de toutes les convictions, l'accueil de loisirs des Marmousets souhaite inscrire l'ensemble de ses activités dans une démarche de découverte de la vie en société et d'ouverture aux différences.

Pour cela l'association se fixe les objectifs suivants :

- Créer des liens interculturels et intergénérationnels.
- Favoriser l'ouverture aux autres.
- Favoriser l'autonomie et l'implication des enfants dans leurs projets.

L'association a également pour objectifs de transmettre ses valeurs au-travers des actions menées sur la structure.

- Liberté
- Egalité
- Fraternité
- Laïcité

Pour pouvoir réaliser ses objectifs et transmettre les valeurs, l'équipe d'animation s'est fixée plusieurs objectifs pédagogiques.

- **Les objectifs pédagogiques de l'équipe**

- Favoriser le « vivre ensemble », la vie en collectivité et l'ouverture aux autres.
  - Favoriser la mise en place de partenariats avec des structures avoisinantes.
  - Favoriser la participation individuelle au sein d'un collectif
- Permettre à l'enfant de devenir autonome
  - Favoriser la participation de l'enfant, notamment sur les tâches de la vie quotidienne
  - Proposer des temps où l'enfant est en autonomie (activités, temps calme, jeux libres ...)
- Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs
  - Permettre aux enfants de donner leurs avis
  - Favoriser la mise en place de temps d'échange entre les enfants et l'équipe d'animateurs.
  - Favoriser les projets d'enfants
- Respecter le rythme de vie de l'enfant
  - Proposer des temps d'activités correspondant aux besoins, aux capacités et à l'âge des enfants.
  - Adapter les activités selon la fatigue des enfants
- Permettre aux enfants de découvrir leur territoire proche.
  - Favoriser les rencontres inter centre
  - Proposer aux enfants des sorties nature sur le territoire de Venoy et alentours
- Développer le sens éducatif des activités au service des projets
  - Proposer aux enfants des activités diverses et variées

Les objectifs pédagogiques présentés ci-dessus sont mis en place pour une durée indéterminée et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du déroulement et de l'organisation du séjour.

De plus ces objectifs s'appliquent dans les différents « modes » d'accueil que propose l'accueil des Marmousets.

## ❖ **Fonctionnement du centre**

### Le public

Les enfants accueillis au centre de loisirs seront des enfants âgés de 3 à 11 ans. La majorité du public accueilli réside sur la commune de Venoy. Nous accueillons également des enfants des communes environnantes et notamment ceux des hameaux composant Venoy, mais aussi du bassin Auxerrois.

L'enfant étant au centre de nos projets, nous devons promouvoir sa place au sein du centre de loisirs. Pour cela nous allons nous appuyer et faire référence constamment dans nos actions et nos projets à la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

L'équipe d'animation aura pour objectifs constants de :

- Respecter le rythme de vie des enfants.
- Développer le sens éducatif des activités au service des projets.

### Les locaux

L'accueil de loisirs des Marmousets se situe sur la commune de Venoy, au centre du village. Le centre de loisirs dispose d'un pôle d'accueil périscolaire qui dessert : une salle principale qui sert aussi bien pour l'accueil que pour les activités ; une salle de motricité et une salle de restauration que nous utilisons parfois en salle d'activités, notamment pour les ateliers cuisine.

Le bâtiment est équipé de deux toilettes, répondant à la réglementation.

La commune nous met aussi à disposition les locaux du pôle scolaire, les mercredis ainsi que pour les périodes de vacances scolaires. Dans ces locaux nous avons accès aux halls des deux bâtiments primaires et maternels, d'une bibliothèque et d'une salle informatique. Pour finir nous avons accès aux espaces extérieurs du pôle scolaire, une grande cour, ainsi que la cour de l'espace périscolaire.

Le bureau de la direction est situé en face du pôle périscolaire, ce qui permet un accès direct pour les familles.

Ces locaux nous permettent d'accueillir les enfants, parents dans des conditions optimales puisque les espaces dédiés à ces accueils sont relativement neuf et ont été validés par les services de l'état.

## Les horaires

Services proposés	Horaires d'ouvertures	Public
Accueil périscolaire	Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi  7h20/8h20 16h15/19h	3/11 ans
Mercredis	7h20/19h	3/11 ans
Vacances scolaires	7h20/19h	3/11 ans

## Les services proposés

### 1. Accueil périscolaire

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi



7h20/8h20 : Temps d'accueil périscolaire du matin

16h15/ 19h : Temps périscolaire du soir

L'organisation des activités périscolaires ne sera pas la même selon les temps du matin et du soir. En effet ce choix s'explique par différentes raisons que nous allons développer ci-après.

Concernant les activités périscolaires du matin, les arrivées étant échelonnées et le temps d'accueil restreint, les enfants seront en « jeux libres ». Ils pourront selon leur humeur et leur fatigue véhiculer librement sur les différents espaces (jeux d'imitation, jeux de construction, dessin, lecture, jeux de société...)

Le rôle de l'animateur sera d'accueillir les familles, veiller au bien-être de l'enfant et bien sûr jouer avec lui si ce dernier en ressent le besoin. Il devra être porteur de bonne humeur et de convivialité pour rassurer le groupe.

Projet pédagogique Accueil des Marmousets

A l'issue de l'heure d'accueil, l'animateur accompagne le groupe d'enfant jusqu'à l'école pour les primaires et dans les classes pour les maternelles.

En ce qui concerne les temps d'accueil périscolaire du soir, il sera proposé aux enfants différentes activités principalement d'expérimentation et de découverte.

### Organisation

16h15/16h30 sortie école / appel du centre

16h30/17h Gouter

17h/18h Activités par groupe

18h/19h Jeux libres



Départs échelonnés

Le planning sera affiché à l'accueil du centre de loisirs sur une période donnée (vacances à vacances), ainsi que sur le site internet.

Les enfants seront répartis par groupe d'âge :

- Maternelles
- CP /CE1
- CE2/CM1-CM2

## **2. Accueil du mercredi**

Journée type :

7h20/9h : Temps d'accueil des enfants - Jeux libres

9h30 : Collation/ explication programme de la journée

10h/11h30 : Temps d'activités par groupe d'âge (3-5 ans/6-8 ans /9-12 ans)

11h30 /12h : Temps d'accueil des enfants- Jeux libres

12h/13h30 : Temps du repas,

13h30/14h30 : temps calme / Sieste (3-5 ans) / temps d'accueil des enfants

Projet pédagogique Accueil des Marmousets

14h30/16h00 : Temps d'activités par groupe d'âge (3-5 ans/6-8 ans /9-12 ans)

16h00/16h30 : Jeux libres

16h30/17h : Goûter

17h/19h : Temps d'accueil des parents - Jeux libres

Les horaires présentés dans les deux parties ci-dessus sont des horaires types et sont susceptibles d'être modifiés selon le déroulement de la journée, selon l'envie et le besoin des enfants.

### **3. Accueil durant les vacances scolaires**

Sur chaque période de vacances un planning d'activité sera proposé aux enfants et aux parents. Un thème sera proposé aux enfants, il servira de fil conducteur pour toutes les activités mises en place durant les vacances.

Ce planning sera un planning de référence établi par les animateurs et sera susceptible d'être modifié en fonction des attentes, des besoins et des envies des enfants.



### Déroulement de la journée :

Le matin les enfants auront possibilité de véhiculer dans la salle du centre et de motricité et de jouer librement dans les différents espaces mis à leurs dispositions.

Vers 9h30, une collation (jus d'orange, fruits...) leur sera proposée. Pour les enfants qui n'ont pas déjeuné, les parents ont possibilités de leur donner un goûter. Pour une question d'équilibre alimentaire, le centre ne fournira pas de gâteaux, sauf cas exceptionnels.

Pendant ce temps de collation, l'équipe d'animation expliquera le déroulement de la journée aux enfants, qui seront ensuite réparti par groupe d'âge et par activités.

Sur les temps du matin et de l'après-midi les animateurs seront sources de proposition sur les activités mises en place. Pour ces temps d'activités, nous souhaitons proposer une très grande diversité d'activités (manuelles, sportives, culturelles, grand jeu, sortie éducative...).

Nous garderons toutefois à l'esprit notre volonté d'amener l'enfant à être source de proposition des activités futures dans le but de mettre en place des projets d'enfants. Pour cela, les animateurs devront être capables d'accompagner les enfants à réaliser leurs projets.

Nous profiterons du temps du midi et du goûter, pour faire un temps de bilan d'activité. Pour mener à bien ces temps de bilan, l'équipe éducative devra mettre en place des outils de bilan adaptés aux enfants de tout âge.

Dans un souci de construction sociale pour l'enfant, il nous sera possible et évident de mélanger les différentes tranches d'âge pour certaines activités. Ce choix s'explique par le fait de responsabiliser les plus grands et de permettre aux plus petits de pouvoir se mélanger aux autres, afin d'élargir les possibilités d'activités proposées.

### Journée type :

7h20/9h : Temps d'accueil des enfants - Jeux libres

9h30 : Collation/ explication programme de la journée

10h/11h30 : Temps d'activités par groupe d'âge (3-5 ans/6-8 ans /9-12 ans)

11h30 /12h : Temps d'accueil des enfants- Jeux libres

Projet pédagogique Accueil des Marmousets

12h/13h30 : Temps du repas,

13h30/14h30 : temps calme / Sieste (3-5 ans) / temps d'accueil des enfants

14h30/16h00 : Temps d'activités par groupe d'âge (3-5 ans/6-8 ans /9-12 ans)

16h00/16h30 : Gouter

16h30/19h : Temps d'accueil des parents - Jeux libres

### Les inscriptions

- Pour le périscolaire du matin, du soir et du mercredi, l'inscription se fait entre chaque période de vacances.

Les inscriptions sont directement disponibles sur notre portail famille. Un lien de connexion est envoyé aux nouveaux, dès réception des documents de l'enfant.

Les inscriptions du lundi et du mercredi se font au plus tard le vendredi 12h de la semaine précédente.

Toutes demandes n'ont effectué 48 heures avant la date concernée, peuvent se voir refusées.

Les inscriptions de dernière minute sont possibles, sous réserve du nombre de place.

- Pour les vacances solaires, l'inscription se fait au maximum 5 jours avant la période concernée, cependant les inscriptions de dernière minute sont possibles, selon le nombre d'inscrits (réglementation DDCSPP)

Les inscriptions sont directement disponibles sur notre portail famille. Un lien de connexion est envoyé aux nouveaux, dès réception des documents de l'enfant.

### La facturation

Pour le périscolaire et les vacances scolaires, le paiement s'effectue à l'édition de la facture (fin de mois). Les factures sont disponibles directement sur le portail famille.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Dans le cas où les informations sur le QF ne parviendraient pas à l'association, le tarif 4 sera appliqué.

Une adhésion familiale de 20 € par famille est demandé à chaque inscription annuelle.

Tarifs disponibles sur le site tarifs au 1 septembre 2023

TARIFS PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR		
Catégories	coefficient CAF ou MSA	tarif à l'heure ( 1h entamée = 1 h due )
1	0-670	0,55 €
2	671-900	1,10 €
3	901-1280	1,40 €
4	1281- 9999	1,75 €

TARIFS DES MERCREDIS					
	coefficient CAF ou MSA	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	journée sans repas	journée avec repas
Habitants et/ou scolarisés à VENOY	0-670	2,50 €	5,00 €	5,00 €	7,00 €
	671-900	4,00 €	7,00 €	8,00 €	11,00 €
	901-1280	5,00 €	8,00 €	10,00 €	13,00 €
	1281- 9999	7,00 €	10,00 €	13,00 €	15,00 €
HORS VENOY (non scolarisés et non habitants de VENOY)	0-670	4,50 €	7,00 €	7,00 €	9,00 €
	671-900	6,00 €	9,00 €	10,00 €	13,00 €
	901-1280	7,00 €	10,00 €	12,00 €	15,00 €
	1281- 9999	9,00 €	12,00 €	15,00 €	17,00 €

TARIFS VACANCES SCOLAIRES						
	coefficient CAF ou MSA	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	journée sans repas	journée avec repas	Forfait 5 jours journée complète (consécutifs) = 1/2 journée offerte
Habitants et/ou scolarisés à VENOY	0-670	2,50 €	5,50 €	5,00 €	7,00 €	32,50 €
	671-900	4,00 €	7,00 €	8,00 €	11,00 €	51,00 €
	901-1280	5,00 €	8,00 €	10,00 €	13,00 €	60,00 €
	1281- 9999	7,00 €	10,00 €	13,00 €	15,00 €	68,00 €
HORS VENOY (non scolarisés et non habitants de VENOY)	0-670	4,50 €	7,50 €	7,00 €	9,00 €	40,50 €
	671-900	6,00 €	9,00 €	10,00 €	13,00 €	59,00 €
	901-1280	7,00 €	10,00 €	12,00 €	15,00 €	68,00 €
	1281- 9999	9,00 €	12,00 €	15,00 €	17,00 €	76,00 €

#### 4. Accueil Pole ados

Afin de répondre au projet du territoire et au projet pédagogique de l'association, un accueil pour les ados de 11 à 16 ans est mis en place depuis la rentrée de septembre 2019.

Cet accueil est rattaché à l'activité des marmousets, il n'a pas d'identité propre. Le local ados sur la commune de Bleigny le Carreaux, à 5km de Venoy .

Un service de navette ( 8 places) est proposé , afin de transporter les jeunes sur les activités .

Un animateur du centre de loisirs est mis référent des ados. C'est lui qui a en charge l'encadrement des jeunes - Au besoin, un autre animateur ou la direction complètent l'encadrement.

#### Temps d'accueil

Le pôle Ados des Marmousets est ouvert toute l'année selon un calendrier diffusé aux familles \*.

\*Fermeture annuelle identique au centre de loisirs : 3 semaines en Août et 1 semaine en période de Noël.

Une autorisation de départ et d'arrivée des jeunes est remplie par les parents à l'inscription.

Services proposés	Jours	Horaires d'ouverture
Les soirées Ados	Un Vendredi sur deux (Calendrier disponible sur le site )	19h/22h
Vacances scolaires	Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi (Selon fréquentation du centre de loisirs)	14h/19h Possibilité d'accueil au centre de loisirs le matin et le repas ( 7h30/14h)

Attention : les horaires et jours d'accueils sont susceptibles d'évoluer selon la fréquentation du public et le nombre d'inscriptions.

**Inscriptions et tarifs disponibles sur [www.accueildesmarmousets.com](http://www.accueildesmarmousets.com)**

A l'inscription, les responsables légaux de l'enfant devront remplir une autorisation d'arrivée et /ou de départ du jeune.

Projet pédagogique Accueil des Marmousets

Le pôle ados ne reçoit ni chèque, ni argent liquide. La direction du centre de loisirs est la seule personne habilitée à recevoir de l'argent.

Pour chaque activité, une facture sera envoyée à la fin, début du mois suivant.

Le tarif est défini selon le quotient familial de la famille - tarifs disponibles sur le site [www.accueildesmarmousets.com](http://www.accueildesmarmousets.com)

<b>TARIF POLE ADOS</b>			
TARIFS AU POINT	Coefficient familial	Habitants de Venoy - prix du point	Hors Venoy - prix du point
	0 à 670	1,50 €	2,00 €
	671 à 900	2,00 €	2,50 €
	901 à 1280	2,50 €	3,00 €
	1 281,00 €	3,00 €	3,50 €
Les activités sont proposées sous forme de points .			
Exemple : soirée pole ados 2 points			
prix de la soirée pour 2 points	0 à 670	3,00 €	4,00 €
	671 à 900	4,00 €	5,00 €
	901 à 1280	5,00 €	6,00 €
	1 281,00 €	6,00 €	7,00 €

## L'équipe d'animation

L'équipe pédagogique du centre de loisirs des Marmousets est composée :

- 1 directrice

CDI 35H

Ses missions : Son rôle est d'être responsable de son équipe. Il est force de propositions sur la pédagogie et l'animation, il est garant de la mise en place du projet pédagogique. Tout au long de l'année, ainsi que lors des bilans, le directeur doit assurer les fonctions de coordination, d'organisation, de gestion et d'évaluation afin de permettre à chacun des membres de l'équipe d'être partie prenante et intégrante du projet pédagogique.

Il est formateur pratique en liaison avec la formation théorique et la réalité des situations d'animations.

Il doit être le moteur de l'équipe, informé, à l'écoute de son équipe mais également des enfants et des familles. Il doit instaurer un climat de bonne humeur et de convivialité au sein de l'équipe pédagogique.

- 4 animateurs permanents :

3 CDI 30h + 1 CDI 5h

- 2 ATSEM : (mise à disposition par la mairie sur le temps du mercredi et sur le temps de l'accueil du matin )

- 1 animateur apprenti

CDD 35H

- Une équipe saisonnière embauchée sur les périodes estivales selon les besoins de la structure

- Des stagiaires : collège, lycée, bafa

Leurs missions : L'animateur participe au sein d'une équipe, à la mise en œuvre du projet pédagogique. Il encadre la vie quotidienne, les activités et la vie collective des enfants. Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs dont les parents.

Il favorise l'expression des besoins, des envies et des projets.

Il favorise la participation des enfants à la construction de leurs vacances et de leurs loisirs.

Il assure la sécurité physique, morale et affective des mineurs, il doit adopter une attitude responsable.

Il doit également se mettre dans une attitude positive pour permettre un climat de bonne humeur et de convivialité.

Projet pédagogique Accueil des Marmousets

L'animateur doit s'imposer un travail de recherche quotidien pour être créatif et développer sa base de jeux.

- Des animateurs stagiaires (selon les besoins).

C'est un animateur candidat au BAFA qui a suivi une session théorique de formation sanctionnée par la mention « satisfaisante ». Il a le même rôle qu'un animateur titulaire du BAFA. Il fait partie intégrante de l'équipe d'animation.

Il sera suivi tout au long de son stage pratique par le directeur ou le directeur adjoint à qui il pourra demander des conseils, exprimer ses doutes et surtout ses attentes de formation.

- De bénévoles :

Les différentes méthodes pédagogiques

- Avec les enfants

Au travers des différents temps d'accueil, l'équipe d'animation mettra en place plusieurs méthodes pédagogiques avec les enfants. Ces différentes méthodes permettront de répondre aux objectifs du projet pédagogique.

Voici les différentes méthodes que nous utiliserons sur la structure :

- Méthode de groupe : cette méthode va permettre aux enfants de pouvoir prendre des décisions ensemble, de se concerter, d'échanger, de débattre et d'argumenter pour choisir collectivement les activités. Cette méthode est la plus adaptée pour arriver à créer des temps d'échanges entre les enfants du centre de loisirs puisque nous souhaitons que chaque individu s'intègre au sein du collectif.
- Méthode participative : cette méthode est mise en place pour permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs. Ils seront acteurs lors de tous les temps. Cette méthode participative va leur permettre de pouvoir mettre en place les activités de leur choix (dans la mesure du possible au niveau financier et matériel). Le choix de cette méthode se justifie par le fait que c'est une des valeurs éducatives que je prône et que je souhaite développer sur la structure. Ce choix s'appuie aussi sur le fait de vouloir faire référence à la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant).
- Dynamique de projets : le choix de mettre en place cette méthode s'explique tout simplement par la volonté de mettre en place des activités à but éducatif. C'est-à-dire que toutes les activités

Projet pédagogique Accueil des Marmousets



proposées aux enfants au sein du centre de loisirs devront être réfléchies et orientées avec un but éducatif. Ce choix est une volonté des élus de l'association et de la directrice du centre de loisirs. Cette méthode consiste donc à mettre en place au sein du centre de loisirs, avec les enfants, un maximum de projets d'activités.

▪ Avec les animateurs

Concernant ma démarche pédagogique envers les animateurs, j'ai mis en place un suivi collectif et individuel des animateurs de l'équipe d'animation 1 fois par semaine, ce qui permet un suivi permanent de l'ensemble de mon équipe.

En tant que directrice, une de mes fonctions est d'assurer la formation continue de mon équipe d'animation. Pour cela, j'ai donné à chaque membre de l'équipe d'animation des responsabilités sur la mise en place de la vie quotidienne ainsi que sur la mise en place des activités. Je pense qu'en responsabilisant les animateurs, il sera plus facile pour eux de s'approprier le projet de la structure et ainsi le travail pédagogique qui sera mis en place sera beaucoup plus productif.

Il est important de rappeler que les animateurs sont bien des personnes qui sont sources de propositions d'activités envers les enfants. Toutefois, le but à atteindre au sein du centre de loisirs sera de privilégier les projets d'enfants avec un accompagnement de la part des animateurs.

Afin d'atteindre les objectifs fixés, et d'assurer le bon fonctionnement de la structure des temps de réunion seront mise en place. Des points de situation concernant chaque animateur et le collectif seront mis en place tout au long de l'année.

## **5. Relations entre les différents acteurs éducatifs**

Le centre de loisirs des Marmousets va fonctionner avec une équipe d'animation permanente mais aussi avec des animateurs vacataires pendant les périodes de vacances. L'équipe d'animation va devoir être en relation étroite avec d'autres acteurs éducatifs afin de mener à bien ses projets. Ces relations vont devoir s'articuler autour d'un élément principal, le bien-être des enfants.

Les autres acteurs éducatifs intervenant sur le centre de loisirs sont listés ci-dessous :

- Professeurs des écoles
- Parents
- Elus locaux
- Elus associatifs

- Intervenants extérieurs
- Services de l'Etat (DDCSPP, CAF...)

Les rapports qui vont être entretenus vont se décliner sous la forme d'un travail commun qui aboutira à complémentarité éducative afin que tous ensemble, ces acteurs puissent apporter à l'enfant un développement physique, moral et affectif complet. Pour se faire, des rencontres entre ses différents acteurs doivent être mises en place. Dans un premier temps, il est essentiel que la structure de loisirs et l'école échangent sur leur vision de l'éducation de l'enfant. En effet, à la vue de l'implantation du centre de loisirs, situé juste à côté du pôle scolaire, il semble important que ces deux entités puissent travailler en étroite collaboration et dans le même sens éducatif. Dans un deuxième temps, il faut que les parents des enfants bénéficiant des services du pôle scolaire et du centre de loisirs puissent être partie intégrante des projets qui vont être mis en place par ces deux structures. Ceci s'explique par le fait que les parents restent le premier acteur du développement de l'enfant. Au sein du centre de loisirs des temps de discussion et d'expression seront mis en place à destination des parents afin que ceux-ci puissent nous faire parvenir leur ressenti sur les animations et activités mises en place. Dans un troisième temps, les relations que l'équipe pédagogique entretiendra avec les membres du bureau de l'association, employeur et décideur politique de la vie du centre de loisirs, devront être récurrentes pour que la volonté des élus soit respectée et appliquée au mieux.

Enfin, il nous semble important de pouvoir travailler en étroite collaboration avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales, que ce soit au niveau local (mairie), ou au niveau départemental (DDCSPP et CAF). Cette collaboration va permettre à la structure de loisirs de pouvoir se développer et d'évoluer en toute légalité et en conformité aux dernières réglementations en vigueur.